

Mardi des Agros - 28 mars 2023

Diplomatie alimentaire et géostratégie agricole : la place des ingénieurs agronomes dans la structuration de la position française et de ses acteurs

Soirée de lancement de l'association AgroGéostratégie

Note de cadrage

Avec l'émergence latente de problématiques environnementales concernant nos systèmes de production, les récentes crises soulignent l'importance de renforcer leur résilience à l'échelle territoriale comme européenne. Surtout, l'utilisation du terme d'« *arme alimentaire* » depuis la guerre en Ukraine montre que le secteur de l'alimentation est (re)devenu au même titre que les secteurs de l'armement, le cyber, la santé et l'énergie un outil de pression et de levier dans un contexte de guerre hybride.

La mesure de l'importance géostratégique de l'alimentation par les décideurs et la population apparaît comme cyclique. Prénante au sortir de la guerre avec des politiques nationales, communautaires et un Plan Marshall résolument ambitieux pour ancrer la sécurité alimentaire en Europe, elle eut tendance à disparaître à mesure que le poids de l'agriculture dans le PIB et le nombre d'actifs du secteur diminuaient. La notion de souveraineté alimentaire a, quant à elle, été employée pour la première fois par l'ONG brésilienne Via Campesina, lors du second sommet de l'alimentation tenu à Rome en 1996, organisé par la FAO. Dès 2003, cette notion de souveraineté alimentaire se tourne vers l'autodétermination des peuples en matière de politique agricole ou alimentaire. Cette notion cherche notamment à donner la priorité aux initiatives et dynamiques locales plutôt qu'à l'économie de marché et à la libéralisation des échanges que promeut l'OMC.

Aussi, la question de la souveraineté alimentaire apparaît centrale dans la politique sécuritaire d'un Etat. Le secteur agricole se positionne en effet à la croisée de multiples enjeux (climatiques, écologiques, sociétaux, énergétiques, sanitaires, finitude des ressources, etc.) en proie à des pressions exacerbées. Pour les pays fortement dépendants des marchés mondiaux, ces contraintes exposent à de fortes vulnérabilités. Elles leur imposent de questionner voire de repenser régulièrement leurs choix politiques et leur positionnement géopolitique afin d'assurer la sécurité alimentaire de leur population. En Europe, les orientations de politique agricole ont longtemps été du ressort de la Politique Agricole Commune. Elle tend aujourd'hui à donner plus de latitude aux Etats pour la déclinaison, complexifiant ainsi l'émergence d'une stratégie de résilience commune.

L'agriculture française et son secteur agro-industriel et alimentaire sont dans leur ensemble performants et compétitifs. Le secteur reste excédentaire de plus de 8 milliards d'euros en 2021¹, le plaçant comme un potentiel atout d'une diplomatie alimentaire ambitieuse. Les vins et spiritueux, réputés à l'international, contribuent largement à cet excédent. Pour certaines

¹ [Vie-publique.fr](http://vie-publique.fr), *Agriculture française : une puissance mondiale qui décline*. 10 octobre 2022.

commodités, la France reste exportatrice et souvent leader, notamment pour les céréales, le lait ou encore la génétique végétale. Pour autant, de nombreux produits dépendent des importations, en particulier les légumes, la viande ou les protéines végétales, tout comme divers intrants aujourd'hui essentiels à la compétitivité des productions excédentaires.

La stratégie prise par la France ces dernières années se tourne vers une agriculture mieux-disante sur les plans sociaux et environnementaux. Sans instrument juridique contraignant, les accords de libre-échange fragilisent sa compétitivité à l'international et exigent donc la mise en place d'accords internationaux équilibrés. En 2022, à l'occasion d'un discours sur les priorités de la présidence française du Conseil de l'Union Européenne en matière agricole, Julien Denormandie abordait notamment la notion de réciprocité des normes dans le cadre des importations de produits agricoles en Europe. Considérée comme essentielle "si nous voulons être efficaces dans nos actions, que ce soit pour les transitions, que ce soit pour la souveraineté agroalimentaire, [...] d'un point de vue environnemental, d'un point de vue économique", cette volonté politique marque un tournant dans la construction de la diplomatie alimentaire au niveau européen.

Au niveau mondial, cette volonté politique se positionne à contre-courant de la libéralisation structurée par l'Organisation Mondiale du Commerce. De même, des rapports de forces inégaux persistent toujours entre pays producteurs, largement exportateurs, et pays fortement dépendants des importations. Ainsi, ce dualisme questionne les bénéficiaires réels de cette thèse économique, et les risques d'accroissement des tensions dans un futur avec des ressources sous tensions. Face à ce modèle, la structuration d'une diplomatie alimentaire au niveau français et européen apparaît comme un outil pertinent dans la défense d'intérêts souverains.

Parmi les nombreuses questions qui se posent, nous en citons quelques unes:

- Comment et à travers quels leviers la France doit-elle construire sa diplomatie alimentaire ? En particulier, quel(s) modèle(s) agricole(s) et agro-industriel(s), en leur qualité de témoins d'une vision de l'agriculture, souhaite-t-elle porter à l'international?
- Dans quelle mesure l'Union Européenne peut-elle coordonner sa diplomatie alimentaire avec les pays tiers, notamment pour porter les enjeux environnementaux au sein des organisations et traités internationaux ?
- Quels rôles doit-on attendre de la France et des acteurs du secteur agricole et agroalimentaire à la suite de conflits comme celui de la guerre en Ukraine ?

Dans l'objectif d'ouvrir à des perspectives plus opérationnelles, nous questionnerons enfin le rôle des ingénieurs agronomes dans la construction de cette position française.

Pour en débattre, nous projetons d'accueillir:

- M. François Sporrer (PG 87, ENGREF 91), Chef du Service Économique Régional pour le Proche et le Moyen-Orient, Ambassade de France à Beyrouth (Liban)
- Mme Florence Pradier (E 91), Directrice Générale de La Coopération Agricole

- M. François Purseigle, Professeur en sociologie des mondes agricoles et chercheur associé au CEVIPOF

Nous sollicitons Mme Marie-Laure Hustache, journaliste pour *Metashift media*, pour animer le débat.